60e ANNEE. — N° 119 VENDREDI 8 OCTOBRE 1920

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— de —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne peut et doit payer ses crimes ; des financiers boches reconnaissent la mauvaise foi de Berlin. — Une séance intéressante au Sénat italien. M. Giolitti et le contrôle accordé aux ouvriers de la péninsule. — La crise espagnole. — Vers la fin du bolchevisme.

M. Laskine poursuit, dans le *Matin*, sa vigoureuse campagne pour prouver que l'Allemagne dissimule et détourne son actif afin de se soustraire aux engagements pris à Versailles. Il montre que, devant la menace des Alliés d'avoir recours à une solution violente, les vaincus n'osent plus envisager la faillite pour esquiver leurs dettes.

Le *Berliner Tageblatt* posant la question : « l'Allemagne peut-elle déclarer faillite », répond : « Non, car l'étranger, fort du traité, s'empresserait de prendre en mains l'administration des finances, de nous extorquer notre dernier pfennig, d'occuper le bassin de la Ruhr et de mettre l'embargo sur les chemins de fer. »

La crainte des sanctions éloigne de nous un premier danger.

Il ne faut pas permettre davantage aux Boches de dissimuler leur actif pour affirmer leur « insolvabilité ». Nous avons des données qu'il est bon de ne pas perdre de vue.

Un financier allemand, M. Lansburgh, d'accord avec les experts financiers germains, estimait en juin 1919, que l'Allemagne pouvait verser aux vainqueurs une indemnité minima de 100 milliards de marks.

Depuis, il est vrai, les Allemands ont facilité l'exode des capitaux à l'étranger et ils affirment aujourd'hui que leurs poches sont vides.

Le même M. Lansburgh rappelle ses compatriotes à la réalité.

Il a écrit, dans *Die Bank*, page 348 : « Les moyens par lesquels nos hommes d'Etat essaient de prouver que le fardeau des réparations est intolérable sont extraordinairement grossiers. Ces chefs-d'œuvre d'arithmétique sont moins des tentatives pour agir sur les hommes d'Etat de l'Entente, dont on estime vraiment trop bas la capacité intellectuelle, qu'une insulte à notre propre bon sens. »

De l'aveu même d'un financier allemand, les agresseurs sont donc en état de payer leurs dettes.

De ce que les capitaux boches ont passé la frontière, sous forme de prêts à des neutres, il ne s'ensuit pas que ces capitaux aient cessé d'exister. Il résulte de l'opération que l'Allemagne a simplement préparé une banqueroute frauduleuse.

Les Alliés ne permettront pas la manœuvre. Ils sauront contraindre les criminels à la réparation intégrale des dommages telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles.

⁂

Le Sénat italien, particulièrement calme, de tous temps, a vu, ces jours derniers, une séance fort agitée qui s'est déroulée devant une salle comble.

Un Sénateur interpellait M. Giolitti sur ses capitulations, jugées dangereuses, à l'égard des travailleurs de la péninsule.

Le réquisitoire fut serré, logique et semblait devoir mettre le Président du Conseil en délicate posture. Mais il était prononcé par un grand industriel, qui avait fait partie du ministère pendant la guerre et cela fournit à l'interpellé le moyen de faire quelque peu dévier le débat en attaquant l'action de l'industriel-ministre au cours des hostilités.

Sur le fond même de l'interpellation, M. Giolitti soutint une thèse habile :

Partout la transformation sociale est profonde. La guerre a eu pour conséquence d'accroître les exigences des ouvriers. Après l'augmentation inévitable des salaires, les travailleurs en sont arrivés à la conception d'une transformation sociale radicale. « La terre aux paysans, les usines aux ouvriers », tel était le mot d'ordre des meneurs.

Lorsqu'après la guerre les industriels déclarèrent ne pouvoir maintenir, sous peine de faillite, les hauts salaires payés par l'Etat au cours des hostilités, les ouvriers ne voulurent rien entendre. Le conflit était aigu. Devant la menace patronale du lock out, les travailleurs s'emparèrent des usines.

Que pouvait le gouvernement ?

Faire évacuer ces usines ? Il y avait 500.000 ouvriers en révolte ; c'était la guerre civile inévitable.

Le gouvernement a cru plus sage de laisser le temps calmer les esprits pour proposer ensuite une solution conciliatrice.

Le conflit est apaisé et M. Giolitti reste confiant. Parlant du contrôle accordé aux travailleurs il a dit : Lorsque les ouvriers connaîtront exactement les difficultés de fonctionnement de certaines industries, ils renonceront d'eux-mêmes à certaines exigences.

C'est peut-être se payer de mots. On sait que nous sommes favorables, ici, à une entente complète entre le Capital et le Travail. Cette entente ne peut être efficace que si le Travail a le droit de *suivre* la marche de l'affaire au point de vue social et financier, mais la conduite industrielle doit rester exclusivement entre les mains des agents techniques seuls qualifiés pour mener l'entreprise à bon port.

M. Giolitti eût donc été mieux inspiré s'il avait reconnu avoir agi poussé par les événements et pressé par la situation grave qu'il fallait dénouer à tout prix.

Quoi qu'il en soit, on fait crédit au Premier italien et il sera intéressant de suivre les résultats de l'entente actuelle.

⁂

Les Cortés espagnoles ont été dissoutes à la demande du Président du Conseil, M. Dato. Ce dernier était en forte minorité dans les deux Chambres ; il ne pouvait donc rester au pouvoir si les représentants élus conservaient leurs mandats. M. Dato a tranché la question par la dissolution.

Chez nos voisins, on n'est pas à une dissolution près !...

Tout de même, M. Dato vient d'innover.

Jusqu'ici, en pareil cas, le roi avait pour règle invariable, avant de signer le décret de dissolution, de demander leur avis à tous les chefs de groupes. Grand admirateur de l'œuvre de M. Dato il a cru devoir rompre avec les usages établis.

C'est parfait si les prochaines élections donnent la majorité aux partisans du ministère actuel. Dans le cas contraire, M. Dato aura engagé la couronne dans une aventure qui n'est pas sans danger.

Or, non seulement les chefs libéraux blâment la décision prise contre toutes les règles anciennes, mais les chefs de la gauche monarchiste eux-mêmes manifestent un vif mécontentement. Ils estiment que la crise est particulièrement grave et que le monarque avait le devoir de prendre l'avis autorisé des divers groupements avant d'accorder à M. Dato le décret de dissolution.

Ce dernier dit avec assurance : le pays est pour moi. S'il se trompe, il aura réussi à mêler Alphonse XIII aux querelles de partis. C'est un bien mauvais service qu'il lui aura rendu !...

⁂

Nous touchons au dernier acte de la tragédie russe, sans doute.

Toutes les nouvelles qui viennent de là-bas, par des voies différentes, s'accordent à déclarer que la situation des tyrans bolchevistes sera impossible cet hiver. La population a atteint les limites extrêmes de la souffrance et la famine qui menace le pays doit, semble-t-il, provoquer la révolte libératrice qui complètera l'œuvre de Wrangel.

Mais l'Amérique et la France, qui ont inauguré une attitude de fermeté à l'égard de la politique russe, doivent donner à celui qui défend vraiment le peuple russe contre le bolchevisme, le moyen *matériel* de mener son œuvre à bonne fin.

Déjà, des nouvelles de Berlin annoncent que la Prusse regarde avec anxiété vers l'armée de Wrangel et qu'elle ne serait pas éloignée de lâcher Lénine pour se ranger du côté du libérateur.

Il serait..... excessif de laisser Wrangel tirer les marrons du feu au profit des Germains !...

A. C.

INFORMATIONS

Comment ils comprennent le désarmement !

A l'occasion de la dissolution des formations d'aviation et d'artillerie, le général Von Seekt, chef à la direction de l'armée, publie un ordre du jour dans lequel il exalte l'esprit des deux armes et de la technique allemande. Le monde, dit-il, entendit son souffle lorsque les premiers 420 transformèrent en décombres les ouvrages ennemis et quand l'artillerie lourde bombarda le camp retranché de Paris. Des services innombrables ont été rendus par ces deux armes et nous avons l'espoir de les voir ressusciter.

Le Kaiser n'est pas dans la misère

Le « Telegraph » d'Amsterdam publie la nouvelle que la fortune personnelle de l'ex-kaiser Guillaume II a été fixée pour l'imposition à un million de florins.

L'empereur a demandé un délai pour s'acquitter en disant qu'actuellement il ne voyait pas clair dans son bilan.

Les représentants de Wrangel à Paris

De l'agence :

M. Strouve, ministre des affaires étrangères du sud de la Russie, et M. Maklakoff, ambassadeur de Russie à Paris, sont partis pour Paris par l'Orient-Express.

La débâcle des armées bolcheviques

On annonce de Sébastopol, que les troupes du gouvernement du sud de la Russie, développant leur offensive dans la direction du nord-est, ont défait les bolcheviks à Blagodatnoye, Pavlovsk et Cachakhowskaia, au nord de la station Volnovalka, et ont occupé les localités de Petrovsk et Novospassovsk, sur le littoral de la mer d'Azoff, à l'est de Berdiansk.

Les troupes ont fait dans ces régions plus de 4.000 prisonniers et se sont emparées d'un énorme butin dont 12 canons, 130 mitrailleuses et des munitions.

Les bolcheviks avaient massé des réserves au sud de Sinelnikovo, dans le but évident de déclencher une offensive. Cette tentative peut être considérée comme ayant totalement échoué. Le général Wrangel conserve l'initiative.

⁂

Suivant le dernier communiqué officiel de l'état-major du général Wrangel, les troupes du gouvernement du Sud de la Russie ont occupé Marioupoul et le centre du bassin minier du Donetz-Yousevka, en faisant plus de 10.000 prisonniers, et ont capturé un énorme butin.

L'armistice russo-polonais

La signature de la convention d'armistice entre la Russie des Soviets et le gouvernement polonais a eu lieu le 5 octobre au soir.

Suivant cette convention, les hostilités doivent être suspendues à dater du vendredi 8 au plus tard. Le document original de la convention porte les signatures de MM. Dombsky, président de la délégation polonaise, et Ioffe, président de la délégation russo-ukranienne.

L'accord serait complet

Un radio de Moscou daté du 5 annonce que dans la séance plénière de la Conférence de la paix toutes les clauses du traité de paix entre la Russie et la Finlande auraient été adoptées.

Lénine et les paysans

Lénine vient de publier, dans la « Krastaïa Gazetta » du 2 octobre, un nouveau décret obligeant les paysans à amener des quantités déterminées de céréales vers les villes pour les livrer aux soviets locaux.

Petrograd se vide

Selon les journaux russes, 1.800 personnes quittent chaque jour Petrograd. Le manque de véhicules empêche la fuite en masse des habitants, 200.000 personnes ont déjà quitté la ville.

A Moscou, par suite du manque de combustible, la moitié des écoles seulement sont ouvertes.

Wrangel nous envoie des céréales

Le premier vapeur rapportant à Marseille, depuis la guerre, des céréales de Russie, est arrivé : c'est le vapeur interallié « Constantin », ayant un chargement de 4.500 tonnes d'orge.

Le vapeur « Constantin » arrive de Sébastopol, et cette importante livraison a été faite à la France par le gouvernement russe de Wrangel. De nouveaux arrivages d'orge et de blé de même provenance sont attendus. C'est le commencement des relations commerciales avec la Russie méridionale.

La question irlandaise

Dans une lettre au *Times*, M. Asquith se déclare partisan de l'autonomie totale de l'Irlande. L'île serait un Dominion sur pied d'égalité avec les autres, c'est-à-dire que l'autonomie serait complète sauf au point de vue de la politique étrangère.

En Sicile

En Sicile, les domaines incultes ont été occupés par des paysans et des anciens combattants.

Deux cents fiefs ont été ainsi occupés.

Les propriétaires espèrent arriver à un accord avec les paysans.

Notre empire africain

La ville de Lomexa (Togoland) a été remise solennellement à la France, jeudi, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient tous les chefs indigènes et le représentant de la Grande-Bretagne.

Les Français entourent Ouezzan

On mande d'Ouezzan que trois bataillons d'infanterie et deux batteries d'artillerie ont poussé jusqu'à 6 kilomètres à l'est de la ville. Deux détachements de toutes armes occupent les hauteurs dominantes. Le général Pœymirau a installé son quartier général sur le plateau Adir, à un kilomètre d'Ouezzan, vers le nord-est.

Le recensement de la population

Au dernier conseil des ministres il a été décidé que le recensement de la population qui n'a pas été fait depuis 10 ans, aura lieu le 6 mars 1921.

CHRONIQUE LOCALE

LA COMPRESSION DES BUDGETS

M. Millerand, Président de la République, est, disent les journaux, grand arbitre pour assurer la compression du budget de 1921. Son arbitrage n'aurait pas été inutile, car les propositions budgétaires de chaque ministère nous réservaient, si elles avaient été acceptées, une « douloureuse » carabinée, — 50 milliards !

Le ministre des finances et le sous-secrétaire d'Etat aux finances veillaient heureusement. Ils ont réussi à faire accepter par chaque ministre l'arbitrage du Président de la République.

Et l'arbitrage a lieu de la façon suivante :

M. Millerand est assis devant son bureau, un crayon et un bloc-notes à la main.

Le ministre des finances expose le bilan, montre les accroissements de dépenses sollicités, l'impossibilité d'y faire face, l'obligation de les réduire. Le ministre mis en cause riposte, essayant de justifier la légitimité de ses demandes. Le président écoute avec attention, prend des notes, saisit au vol les chiffres intéressants, et après avoir donné un dernier coup d'œil à ses notes, se retourne vers le ministre intéressé en lui disant : « 80 ou 100 ou 200 millions d'augmentation paraissent suffisants. » Et il indique rapidement ses raisons.

Et tout le monde, disent les journaux, se déclare satisfait.

⁂

Eh bien, mais cette façon de procéder pour la compression des budgets, des dépenses, la plupart folles, ne vous suggère-t-elle rien ?

Il nous semble que c'est une innovation tout à fait heureuse, et qu'on ferait bien de l'appliquer dans tous les services publics.

On dira : « Puisque la compression des crédits est faite en haut lieu, dans chaque ministère, c'est suffisant. »

Eh ! non : chaque ministre réclame les crédits qui lui sont demandés par l'ensemble de ses chefs de service. Mais les chefs de service demandent toujours plus qu'ils n'ont besoin. La preuve, c'est que chaque ministre renseigné a accepté la réduction imposée par M. Millerand, arbitre.

Cette réduction ne gênera en rien le fonctionnement des services divers.

L'arbitrage a donc du bon : il devrait, dès lors, être appliqué dans chaque direction départementale, surtout dans les administrations de fortune qui ne sont pas celles qui coûtent le moins cher aux contribuables.

⁂

Certes, ce ne serait pas une sinécure pour l'arbitre : mais si consciencieusement, cet arbitre allait s'installer, pendant quelques jours, à son gré, dans une de ces administrations, il pourrait noter sur son bloc-notes, les heures de présence, le travail effectué par les employés ; relever les dépenses inhérentes à l'entretien, aux frais des bureaux ; établir la balance entre l'énormité de ces dépenses, de ces frais et l'inutilité des... fonctions.

Un coup de crayon sur le bloc-notes aurait vite marqué la compression des crédits alloués.

Mais c'est l'arbitre qu'il faut trouver, l'arbitre qui opérerait sans bruit, ignoré des agents inutiles et partant les plus remuants, les plus encombrants des administrations qui coûtent si cher aux contribuables.

Chaque département aurait réalisé, en quelques semaines, de réelles économies, s'il le voulait bien. Quand ce ne serait que dans les bureaux permanents.....

LOUIS BONNET.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de notre compatriote M. Gaston, lieutenant au 7e d'infanterie.

Nous adressons à M. Gaston nos vives félicitations.

Médailles militaires

Sont décorés de la médaille militaire :

MM. Agussol, sergent-major ; Blanc, sergent ; Lepetit, sergent ; Thau, adjudant, au 7e d'infanterie.

Nos félicitations.

⁂

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont atribuées aux sous-officiers et soldats du 7e dont les noms suivent :

Duc Jean-Baptiste-Eugène : soldat très courageux et dévoué. Tué pour la France à son poste de combat, à Châtillon-sous-les-Côtes, le 26 mars 1918, en accomplissant son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Durand Louis : très brave et dévoué soldat. Blessé grièvement, le 8 septembre 1914, à la ferme des Grandes-Perthes. Mort pour la France des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dounier Jules-Maurice-Jean : très bon sous-officier, courageux et énergique. A été blessé grièvement, le 22 août 1914, au combat de Bertrix. Mort en captivité des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Duprat François : brave soldat. Ayant toujours fait vaillamment son devoir. Tué glorieusement, le 5 mars 1915, à Perthes-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dubus Gaston-Emile-Joseph : très bon soldat, ayant toujours accompli son devoir dans les missions dont il était chargé. Mort bravement, le 6 juillet 1916, au bois de Vaux-Chapitre. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Gare aux escrocs !

Notre entrefilet « Gare aux escrocs » relatif à l'impôt sur le chiffre d'affaires, donne au dire de certains commerçants, des indications erronées au sujet du paiement de cet impôt, car nous avons dit que le paiement de cet impôt devait avoir lieu aux contributions indirectes, alors que bon nombre de commerçants — parmi lesquels ceux qui ont trouvé nos indications erronées — doivent verser leur impôt chez le receveur de l'enregistrement.

Nos observations s'adressaient aux commerçants des campagnes et non à ceux des villes auxquels des avis répétés ont été adressés par l'administration.

Dans les communes, les contribuables paient chez le receveur buraliste : dans les hameaux, les employés des contributions indirectes doivent se rendre chez les contribuables.

Or, nous avons mis en garde ces contribuables contre des aigrefins qui usurpant la qualité des fonctionnaires des indirectes, se sont présentés auprès des commerçants et ont prélevé l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Nous avons même indiqué qu'il serait nécessaire que les agents des indirectes fussent connus, au moins, des maires : nous ajoutons même que dans les hameaux, les maires ou leur délégué devraient accompagner ces agents chez les commerçants.

La présence de ces aigrefins a été signalée par plusieurs de nos confrères, dans divers départements : elle n'a pas été signalée encore dans le Lot.

C'est en prévision d'escroqueries possibles que nous avons averti les commerçants des campagnes qui n'ont pas, comme ceux des villes, l'avantage d'être avisés par les administrations intéressées du lieu, du jour, de l'heure auxquels ils doivent payer leur impôt.

Des renseignements qui nous sont demandés par des commerçants de villages où il n'y a pas de receveur d'enregistrement, d'agents des indirectes, prouvent que ces commerçants ont compris nos observations.

L. B.

Mérite agricole

Par arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture, M. Lafont, le si distingué directeur des services agricoles du département vient d'être promu Chevalier du mérite agricole.

Nombreux seront, avec nous, les agriculteurs qui connaissent déjà M. Lafont pour se réjouir de la distinction honorifique qui lui est décernée.

Dès sa toute récente arrivée dans notre département, M. Lafont a poursuivi, avec un inlassable dévouement une œuvre de rénovation agricole.

C'est ainsi qu'il est parvenu à mettre sur pied la Fédération départementale agricole et, ensuite, à constituer un grand nombre de syndicats agricoles communaux.

En dernier lieu, poursuivant toujours le but qu'il s'était imposé, il a créé une coopérative de vente et d'achat des produits agricoles.

Ces diverses sociétés sont appelées, par la suite, à rendre les plus grands services aux cultivateurs.

On ne saurait donc trop remercier, ce dévoué fonctionnaire, de sa louable initiative.

Aussi, au nom des agriculteurs et en notre nom personnel, nous sommes heureux de lui adresser nos plus sincères félicitations.

I. B. P.
Membre de la Chambre fédérative.

Collège de filles

M. Roux, Justin, grand mutilé de la guerre, concierge du Collège des jeunes filles de Cahors, est maintenu concierge du lycée des jeunes filles.

Le cœur de Gambetta au Panthéon

Dans la matinée du 11 novembre, une délégation du gouvernement se rendra à la première heure aux Jardies où lui sera remise, après une courte cérémonie, l'urne renfermant le cœur de Gambetta. Cette urne sera transportée à Paris, aux abords de l'Arc de Triomphe et placée sur un char orné. Un cortège, comprenant notamment des délégations de Vétérans de 1870, des mutilés de la Grande Guerre, des Alsaciens-Lorrains et des troupes de la garnison de Paris se formera place de l'Etoile et, après avoir passé sous l'arc de triomphe, à la suite du char, se rendra au Panthéon où se fera la remise solennelle du cœur de Gambetta.

Le président de la République prononcera un discours qui sera précédé et suivi de chants exécutés par des chœurs.

Les détails seront réglés ultérieurement au cours d'entretiens que le ministre de l'instruction publique doit avoir avec le gouverneur militaire de Paris, et les représentants de ville.

Baccalauréat

Deuxième session de 1920

Les épreuves écrites auront lieu le jeudi 14 et le vendredi 15 octobre courant.

Contributions indirectes

Impôt sur le chiffre d'affaires

Les contribuables devant payer l'impôt sur le chiffre d'affaires à la Recette particulière, Entrepôt des Contributions Indirectes, 8 *bis*, avenue de la Gare, à Cahors, sont invités à s'y présenter, munis de leur déclaration, *entre le* 13 *et le* 18 *de chaque mois*, les autres journées étant réservées à d'autres opérations, et notamment aux livraisons de Tabacs et de Poudres à feu.

Les Cadets du Quercy

Dimanche, a eu lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes, une matinée qui fut fort réussie et à laquelle assistaient plus de 400 membres de la Société « les Cadets du Quercy. »

M. Caniac, le sympathique Président, a reçu avec son affabilité coutumière les membres de l'Association.

« Chaque année, à la reprise de nos matinées, a-t-il dit, le Conseil d'administration des « Cadets du Quercy » constate avec satisfaction l'empressement avec lequel vous venez toujours plus nombreux assister à nos petites fêtes. C'est un témoignage de satisfaction à notre adresse et nous sommes fondés à croire que l'attrait de nos concerts et de nos sauteries, l'entrain et la franche gaîté que vous y avez rencontrés, les sacrifices que nous avons consentis pour donner plus de splendeur à nos fêtes, sont pour quelque chose dans votre fidélité à ces matinées. Celle du mois d'avril, notamment, fut une des plus brillantes et marquera dans les annales des « Cadets du Quercy ». Merci donc à vous tous, pour cette marque de solidarité Quercynoise. »

M. Caniac adresse ses vifs remerciements aux artistes qui ont bien voulu prêter gracieusement leur concours si apprécié.

Puis il fait connaître les intentions du Conseil d'administration de l'Association des « Cadets du Quercy » pour donner encore plus d'éclat aux fêtes qui seront organisées dans le courant de l'année.

Seulement, M. Caniac fait observer que les cotisations doivent être augmentées pour faire face aux frais élevés qu'entraîne l'organisation des fêtes.

M. Caniac a été vivement applaudi.

Lou Gorrit del Quercy

La société des originaires de l'arrondissement de Gourdon à Paris, « Lou Gorrit del Quercy », a donné le dimanche 3 octobre, sa première matinée de la saison. Malgré le soleil automnal qui invitait à la promenade, plus de 400 personnes s'étaient donné rendez-vous dans la coquette salle du Palais des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, où nos compatriotes se retrouveront tous les premiers dimanches de chaque mois. La matinée débuta par un concert excellent et parfaitement réussi.

Mlle Lysianne, jeune et précoce artiste de 12 ans, Mlle Larmée du Conservatoire, Mlle Adrienne Gallon de l'Odéon, Mlle Martha de Villers de l'Opéra de Monte-Carlo, y furent successivement et frénétiquement applaudies.

Puis suivit le bal toujours endiablé où revenait souvent notre classique bourrée. A 7 heures on se sépara, se promettant de se retrouver au même endroit le premier dimanche de novembre.

Les pièces démonétisées et l'Emprunt

Les pièces de 2 fr., 1 fr., 50 centimes et 20 centimes à l'effigie de Napoléon III lauré seront reçues par les caisses publiques durant la période de l'émission de l'emprunt, pour l'acquittement des souscriptions à l'emprunt autorisé par la loi du 2 août 1920.

Probité

Dimanche, notre jeune compatriote M. Henri Massabie, fils du boulanger de la coopérative du chemin de fer à Cahors, se rendait à bicyclette à Sauzet. Il faisait chaud, et pour être à l'aise, le jeune cycliste avait enlevé sa veste.

Après avoir dépassé Labastide-Marnhac, il voulut remettre la veste, mais il s'aperçut que son portefeuille contenant une somme de 1.050 francs n'y était plus.

Le portefeuille était tombé entre de bonnes mains, il avait été trouvé par M. Delon, chef de gare aux Quatre-Routes, en congé à Labastide-Marnhac, son pays d'origine.

On conçoit la joie éprouvée par le jeune Massabie, jeune soldat de la classe 20, de retrouver le montant de ses économies.

Nos félicitations à M. Delon, qui n'en est pas à son premier acte de probité.

Chronique sportive

Je ne vais pas faire, dans cet article, le compte rendu du match de foot-ball de dimanche ; qu'il me soit simplement permis de tirer une conclusion de cette première rencontre amicale.

La plupart des sportsmen ou sportswomen qui ont suivi les péripéties du match Cahors-Fumel, ignoraient certainement que le tiers, au moins des équipiers de l' « Aviron Cadurcien » jouaient, dimanche, pour la première fois de la saison, sans avoir à leur actif, une seule minute d'entraînement.

Adressez-vous dans ce sens aux Sabaté, Brassens, Saint-Martin, Coldefy et compagnie : ils vous répondront avec un ensemble parfait : « Dimanche !..... c'était la première fois que nous touchions l'ovale, cette saison ! »..... Donc, pas d'entraînement pour une bonne partie des joueurs et par suite (conclusion logique et évidente) : pas de cohésion ! Or, la cohésion, c'est tout dans une équipe. Prenez un « quinze » composé uniquement d'étoiles, d' « as » du rugby mais n'ayant jamais joué ensemble ; opposez-le à un second team formé de joueurs d'une classe légèrement inférieure, mais habitués de longue date, à pratiquer en commun : neuf fois sur dix, la victoire sourira aux seconds, car, je le répète: la cohésion est le facteur inéluctable du succès.

Et j'en arrive à la conclusion..... L' « Aviron Cadurcien » sans entraînement, sans cohésion, a triomphé nettement d'une équipe remarquablement entraînée, coordonnée, et bien en souffle (n'en déplaise à Monsieur W. M. !). Je conclus, par suite, ceci :

Si l'équipe de l' « Aviron » garde dorénavant la même composition que celle qu'elle avait dimanche (Hormières reprenant le poste de talonneur) ; si elle s'assujetit à un entraînement rationnel et suivi, elle doit enlever de haute lutte le Championnat des Pyrénées (3e série) et se classer très honorablement dans la compétition nationale.

G. D.

Rentrée du tribunal

Samedi 2 octobre, à une heure et demie, a eu lieu, au Palais de justice de notre ville, l'audience solennelle de rentrée.

MM. les Avocats du barreau de Cahors, et les membres de la Chambre des notaires, au complet, assistaient à cette audience. Sur la réquisition de M. le Procureur de la République, M. Grimal, président, a déclaré ouverte l'année judiciaire 1920-1921.

Vol

Une somme de 100 francs aurait été volée au préjudice du propriétaire du restaurant Toulousain, à Cahors.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Tapage et injures

Plainte a été déposée au bureau de police par une jeune fille contre une co-locataire de la maison où elle habite.

Cette co-locataire se livrait à un tapage intensif dans le but de contrarier la mère de la plaignante gravement malade.

Une plainte a été également portée au Procureur de la République par M. le capitaine R..... demeurant rue Brive contre des jeunes gens qui se sont amusés, certain jour, à proférer des injures à son adresse et à celle de sa famille, et à l'armée.

Une enquête ouverte a permis de retrouver plusieurs coupables. L'enquête continue.

Avis

Un examen pour l'emploi de Secrétaire suppléant de Commissariat de Police à Paris aura lieu, à la Préfecture de Police, dans le courant du mois de décembre prochain. Pour renseignements, s'adresser à la Préfecture du Lot (Cabinet du Préfet).

Tribunal correctionnel

OUTRAGES

Le tribunal correctionnel a prononcé le jugement de l'affaire Jean Rivaillé, dit Noël, de Cazals, qui comparaissait à l'audience sous l'inculpation d'outrages à un citoyen chargé d'un service public. Rivaillé est condamné à quinze jours de prison.

Cazals

On nous apprend que l'autobus ne monte toujours pas à la poste. Le courrier est porté de l'autobus à la poste et vice-versa par un brave facteur qui, le soir surtout, après les fatigues de sa tournée aurait plutôt droit au repos. Nous sommes obligés de convenir que M. l'entrepreneur des autobus, un vrai seigneur, sait bien se faire servir.

Encore une fois, si nous sommes « Estampés » qu'on veuille au moins nous servir comme il convient.

Gindou

Nous apprenons avec regret le décès à Cazals, de M. Louis Teyssèdre, ancien facteur des postes de Gindou. Tous les habitants de la commune se souviennent de sa bonhommie, de son dévouement et de la conscience qu'il apportait dans l'accomplissement de sa tâche, aussi déplorent-ils vivement cette perte et adressent-ils à la famille leurs sincères condoléances.

Limogne

Bal de conscrits. — Dimanche dernier, nos conscrits ont fêté leur départ en un joyeux banquet, servi à l'hôtel de la « Caille », puis sous la Halle, un orchestre joua des danses entraînantes jusqu'à une heure avancée de la nuit. La fête se termina vers deux heures du matin, par une triomphale retraite aux flambeaux, sur le tour de ville.

Puy-l'Evêque

U. S. P. — Dimanche dernier notre jeune société sportive est allé faire un match d'entraînement avec la société de Duravel, dans une séance de foot-ball des plus intéressantes.

Malgré la supériorité des Duravellois qui sont déjà des anciens et qui possèdent une équipe formée d'éléments bien supérieurs en force.

Les nôtres se sont admirablement défendus et la première mi-temps a marqué match nul. Ce n'est qu'à la deuxième, après 80 minutes de lutte, que Duravel a pu marquer enfin 4 essais et un but.

C'est donc avec confiance que nous attendons la revanche sur notre terrain qui aura lieu prochainement, avec une équipe renforcée des éléments qui y manquaient ce jour-là.

Cajarc

Noyée retrouvée. — D'une note parue dans les journaux, il résultait qu'une jeune fille âgée d'une douzaine d'années avait disparue à Capdenac et qu'on la présumait noyée accidentellement. Dimanche dernier dans l'après-midi, M. Massabuau, Ingénieur de l'usine électrique en construction à l'ancien moulin des phosphates à Combres, trouvait le cadavre dans le bief de l'usine et on avisait M. le Maire de Cajarc qui, à son tour, prévenait la gendarmerie et le maire de Capdenac.

La jeune fille se nomme Maria Mathieu et ses parents habitent Villeneuve d'Aveyron.

Pour faciliter son instruction, elle était placée chez sa sœur et son beau-frère M. Alaux, sous-chef de brigade au dépôt de Capdenac-gare.

Maria Mathieu était allée laver et son banc avait dû glisser et l'entraîner dans la rivière profonde à cet endroit où le courant faisait des remoux dangereux.

Personne ne se trouvant là n'a pu lui porter secours ni même constater l'accident.

M. et Mme Alaux sont venus lundi à Cajarc et l'on a procédé à la levée du corps et à sa mise en bière, après que M. le docteur Vernet a eu fait les constatations en présence de M. Alaux, qui a reconnu sa nièce, et de la gendarmerie.

Le corps a été dirigé de là à l'église et au cimetière où il a été déposé en attendant que les formalités pour le transport à Villeneuve fussent faites.

Saint-Céré

Légion d'honneur. — Parmi les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Alphonse Charlat, de Carennac, secrétaire général du gouvernement de la Guadeloupe.

La distinction dont M. Charlat vient d'être l'objet est le couronnement d'une carrière bien remplie.

M. A. Charlat est le frère de M. P. Charlat, ancien officier d'administration, lui-même chevalier de la Légion d'honneur.

Au nouveau promu nous adressons nos vives félicitations.

Abattoir. — Pendant le mois de septembre écoulé, il a été abattu : 2 bœufs, 2 vaches, 2 génisses, 162 veaux, 31 moutons, 22 agneaux et 7 porcs, au total 228 animaux qui ont produit 13.731 kilos de viande nette.

Gourdon

Conseil municipal. — Le conseil municipal est convoqué pour dimanche prochain 10 octobre, à 2 heures et demie du soir.

Objet de la réunion : 1. Monument aux morts pour la France ; souscription personnelle des membres du Conseil municipal ; formation du Comité chargé de recueillir les souscriptions dans la commune. 2. Diverses demandes pour l'assistance. 3. Vote d'un crédit pour la fête du cinquantenaire de la République. 4. Questions diverses.

Transports de corps de militaires. — Le Maire de la commune de Gourdon a l'honneur de porter à la connaissance des veuves, ascendants et descendant des militaires et marins, victimes civiles de la guerre, que des formules sont à leur disposition, pour obtenir le transport aux frais de l'Etat des corps de leurs parents morts pour la France.

Ces formules leur seront délivrées gratuitement au bureau de la mairie.

Gramat

Etat civil du mois de septembre. — Naissances : Hélène Cavalié, à Aureilles ; Jean Bourdoncle, à Gramat.

Mariages : Régis Pélissié et Marie Chalié, veuve Brouqui ; Daniel Darnis, à Molières, et Mathilde Grimal, à Laestaron ; Gabriel Rossignel et Marie Bouyssie.

Décès : Jeanne Laborie, épouse Darnis, 60 ans ; Jeanne Mespoulet, 12 ans ; Suzanne Lavayssière, 82 ans ; Marie Delpeyrat, épouse Cabarrot 53 ans ; Eloi-Marie Cayré, 37 ans (transcription).

Souillac

Foire. — Malgré une très belle journée, la foire du 5 est demeurée sans animation Le foirail ne contenait que quelques paires de bœufs et les affaires ont été nulles.

Le marché aux légumes était assez bien approvisionné et les cours étaient fermes.

Quelques hectolitres de noix vendus 90 à 100 fr. ; châtaignes, 7 à 7,50.

Poulets, 4 à 4,75 le demi-kilo ; pigeons, 4 à 4,50 la paire ; lapins, 2 à 2,25 le demi-kilo ; garennes, 3,25 à 3,50.

Les œufs, 7,50 à 8 fr. la douzaine.

Marchés aux prunes

Duras, 4 octobre. — Notre marché aux prunes a été moins important que les précédents. Vente rapide et tout a été enlevé. Apport, 200 quintaux environ. Cours pratiqués :

Les 40/45 fruits au demi-kilo, 320 à 330 fr. ; 50/55, 285 à 295 fr. ; 60/65, 260 à 270 fr. ; 70/75, 240 à 245 fr. ; 80/85, 210 à 215 fr. ; 90/95, 165 à 170 fr. ; 100/105, 135 à 145 fr. ; 110/115, 110 à 120 fr. ; fretin, 60 à 85 fr. ; le tout les 50 kilos.

Issigeac (Dordogne), 5 octobre. — A notre marché d'hier :

Les 60, 270 fr. ; les 80, 200 fr. ; les 90, 150 fr. ; les 100, 110 fr. — Apport, 60 quintaux, vendus.

Ecole primaire Supérieure de jeunes filles

Une Directrice d'Ecole primaire supérieure demande une surveillante d'internat ; elle faciliterait la préparation au Brevet supérieur et à l'Ecole normale. Nourriture, logement et rétribution.

Prendre adresse au *Bureau du Journal.*

Bibliographie

LES ANNALES

Toute l'actualité de la semaine se trouve réunie dans les *Annales*, sous une forme séduisante et littéraire. — L'article de M. Louis Barthou (La première journée d'un nouveau Septennat) ; la critique littéraire d'Henry Bidou ; la lettre d'Yvonne Sarcey ; des poèmes et des proses signés Henri de Régnier, Stephen Liégard, Pierre Mille... et Millerand... ! Enfin le second acte du beau drame historique l'*An XII*.

Partout, le n° : 60 centimes.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

Les succès polonais

De Riga : Les nouvelles frontières de la Pologne, dont on commence à discuter assurent à ce pays de vastes territoires qui doubleront sa superficie actuelle. L'importante ligne ferrée Vilna-Kovno est attribuée à la Pologne. Un nouveau couloir assure aux vainqueurs un débouché vers les ports Lettons, tout en la séparant de son ennemie actuelle, la Lithuanie. Les frontières sont bien à l'est de la ligne fixée par le Conseil suprême. C'est un gros succès que remporte la diplomatie polonaise.

Les négociations de paix seront reprises à Londres ou à Paris à une date qui n'est pas encore fixée.

Le butin

De Varsovie : Les rapports polonais indiquent comme butin total : 223.000 prisonniers russes, 408 canons, 900 mitrailleuses.

⁂

Lénine pense à nous !...

De Copenhague : Le *Journal norvégien* annonce que Litvinoff sera vraisemblablement nommé chef du service de propagande bolcheviste dans les colonies françaises et anglaises.

⁂

Le Cardinal Dubois

De Rome : A propos de l'émoi produit par la nomination du cardinal Dubois, on dit, dans les sphères du Vatican, que le Saint-Siège n'a pas péché par intention puisqu'il ignorait que la candidature de ce prélat à la succession du cardinal Amette ne serait pas agréable au gouvernement. On est, du reste, persuadé qu'on trouvera un arrangement pour sauvegarder les droits et les susceptibilités des deux parties, car le désir du Saint-Siège est d'éviter tout sujet de récriminations qui compromettrait l'issue des négociations en vue du rétablissement des relations diplomatiques.

⁂

Les relations économiques franco-allemandes

De Francfort : Le correspondant berlinois de la *Gazette de Francfort* télégraphie, au sujet des prochaines négociations économiques franco-allemandes, que les pourparlers auront probablement lieu entre experts et non entre représentants diplomatiques des deux gouvernements. Le correspondant dément la nouvelle d'après laquelle la conférence technique devrait avoir lieu à Berlin.

⁂

Chute mortelle d'aviateurs

D'Onteniente : L'avion du service postal entre la France et l'Afrique a atterri violemment par suite d'une panne du moteur. Deux aviateurs ont été tués, un autre blessé.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 5 Octobre 1920

Le marché continue à être très irrégulier. Au parquet, la baisse constatée en fin de séance d'hier s'est accentuée aujourd'hui sur toute la ligne. En coulisse, la cote offre plus de résistance en raison des achats effectués pour compte anglais, mais en fin de bourse, la tendance devient lourde. Les changes se détendent légèrement et nos rentes françaises sont soutenues : 3 0/0 53,70, 5 0/0 85,85, 4 0/0 1917 et 1918 69,10 et 68,77, 5 0/0 amortissable 100,57, Crédit National Ancien 475, Nouveau 486,50.

Banques faibles : Paris 1.570 et 1.630, Union Parisienne 1.155, Lyonnais 1.552.

Navigations irrégulières : Transatlantique 360, Maritime et Commerciale de France 395, Maritime Française 352, Pacifique 490.

Cuprifères lourdes : Rio 1.547, Tanganyika 105.

Industrielles russes réalisées : Naphte 310, Bakou 3.840, Lianosoff 625, Platine 730, North Caucasian 105 à 102.

Pétrolifères soutenues : Eagle 630, Shell 392, Royal Dutch 37.800, Omnium des pétroles 2.200.

Diamantifères lourdes : de Beers 920.

Mines d'or fermes : Crown Mines 136, Goldfields 71, Rand Mines 147,50.

Caoutchoutières faibles : Financière 218, Malacca 179.

VENTE

Comportes neuves chêne

TOUTES FUTAILLES
TOUTES QUANTITÉS

Détail

Paul GINOULHAC

19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

—o— *GRANDE* —o—

TONNELLERIE

Téléphone 14-70 -o- -o- -o- -o- -o-
TOULOUSE

Balcon à Vendre

S'adresser à **M. VIEUSSENS**, Albas (Lot)

A VENDRE

1 Soufflet de forge état neuf.
1 Refouleuse.
1 Cintreuse.
4 Fortes roues avec essieux.

S'adresser au **GARAGE DU NORD**
4, rue des Cadourques (Cahors).

SOUDURE AUTOGÈNE

-Réparations de toutes pièces-

Fer — Fonte — Acier

Cuivre — Aluminium

Rue de la Banque,
en face la Brasserie
CAHORS

Grande Pharmacie de la Croix Rouge
En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphiode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

« PARIS-LONDON »

CAHORS — 4, rue Président-Wilson — CAHORS

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES, JEUNES GENS & ENFANTS

OUVERTURE de la SAISON D'HIVER

VENTE RÉCLAME

du Vendredi 8 Octobre au Lundi 18 Octobre

de Vêtements tout faits Hommes, Dames et Enfants

Costumes et pardessus — Belles draperies, fantaisie et noir, fabrication spéciale de la maison. — *Prix défiant toute concurrence.*
Costumes Sport et Norfolk — depuis 90 fr.
Grand choix de Manteaux — Formes nouvelles. Modèles différents, depuis 99 fr., 110, 135, 175, 200, 235, 250, 275, 300.
Mise en vente également de Manteaux de velours laine — *1er choix* — RÉCLAME.
NOTA — Mise en vente exeptionnelle de costumes sur mesure, en tissus fantaisie marine et noir, tout laine, depuis 295 francs. Coupe irréprochable, façon soignée.
Livraison en 3 ou 4 jours.
Costumes deuil dans les 24 heures.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 36

La neige sur les pas

DE

Henry BORDEAUX

De l'Académie Française

III

Elle pensait : « Il ne m'aime plus. Cette maison où je lui ai promis ma foi, il ne la reconnaîtrait pas ». Elle ne songeait point, en cet instant, que sa foi, elle l'avait trahie. Et lui songeait à l'autre qu'elle oubliait.

Elle le rejoignit, et naïvement lui demanda tout à coup :

— Je ne suis plus jolie, Marc, avec mes cheveux coupés ? N'est-ce pas, je suis devenue laide ? Et j'ai des rides. Là et là, voyez. J'ai peur d'être vieille.

Elle s'était rapprochée pour mieux se montrer à lui, avec une grâce ingénue et confiante qui n'était pas de la coquetterie, seulement un désir de plaire bien naturel chez une femme jeune à qui son mari n'adresse pas de compliments. Il la regarda avec une infinie tristesse :

— Vous vous trompez, Thérèse. Vous êtes plus belle qu'autrefois.

Ce visage ciselé par la vie était pour lui plus émouvant. Ou bien il en connaissait mieux l'attrait indéfinissable et si fort. Au lieu d'être flattée de ce verdict prononcé avec une gravité qui semblait en garantir l'exactitude, elle s'en effraya. Elle savait bien que ce n'était pas vrai. Elle eût préféré un sourire ou un baiser, le baiser de l'arrivée qu'elle attendait et n'avait pas reçu. Tandis qu'elle se demandait obscurément si Marc ne regrettait pas sa pauvre figure ravagée du Saint-Bernard et ne s'offusquait pas de son innocente question.

Pendant un de ces arrêts, trop fréquents, de conversation, il défit la courroie de ses petits bagages, et, prenant dans sa serviette une enveloppe, il la remit à sa femme avec ces paroles :

— Ces lettres sont à vous. Je vous les restitue. Je n'avais pas le droit de les garder.

Elle ne comprit pas tout de suite, elle n'était pas préparée à comprendre : elle reçut le mystérieux paquet sans embarras, et même elle demanda :

— Qu'est-ce que c'est ?

— Vous ouvrirez l'enveloppe quand je serai parti, ce soir ou demain. Peut-être vaut-il mieux les détruire. Vous seule, vous le pouvez.

Il ne s'imposait pas un rôle chevaleresque. Les lettres d'André Norans ne lui appartenaient pas. Il les avait lui-même, dans son cabinet de la Muette, approchées du feu, mais ce sacrifice, Thérèse seule, avait le devoir de l'accomplir. Il n'usurperait pas sa place. Ne voudrait-elle pas relire une dernière fois ces témoignages passionnés ? Ou, peut-être, y renoncerait-elle, librement, devant lui, et ce serait une preuve de sa tendresse nouvelle. Ainsi recherchait-il les émotions de ce passé qu'il prétendait abolir.

Enfin elle se rendit compte du but qu'il poursuivait, et tout son visage s'empourpra d'un seul coup comme un rivage est instantanément recouvert quand la marée monte.

— Oh ! protesta-t-elle, presque avec indignation, pourquoi ne pas les avoir brûlées ? C'est mal.

Et, sans hésiter, elle compléta sa pensée :

— Je les brûlerai, moi, devant vous, tout de suite.

Il ne pouvait se méprendre à la promptitude de son geste, et même il le trouvait presque cruel pour l'amour d'André Norans. Mais, affranchie, Thérèse viendrait plus sûrement à lui. Cependant, pour éviter que sa présence la gênât, pour qu'elle fût seule en un pareil moment, si douloureux sans doute et si rempli de souvenirs, il s'éloigna et regagna le balcon.

Le manteau de la cheminée était baissé. Elle dut le relever péniblement. Dans ces hôtels modernes, les choses les plus élémentaires font défaut. Il y a l'électricité et le chauffage central, et l'on ne trouve pas d'allumettes. Elle dut retourner dans sa chambre en chercher. De la galerie, il crut qu'elle se cachait pour relire la correspondance de son amant.

Elle se hâta de livrer aux flammes ce qui avait rempli son cœur et sa vie. Les feuillets desséchés grésillaient, se repliaient, se tordaient, se soulevaient. En se penchant, elle aurait pu lire aux lueurs des passages entiers écrits en caractères droits et hauts qu'elle connaissait bien. Puis tout noircissait et retombait. Elle ne s'était point penchée, elle avait activé le feu à deux ou trois reprises, et, quand il n'y eut plus devant elle que des cendres, elle pleura.

Sur quoi pleurait-elle ? Elle n'aurait pas su le dire au juste. Etait-ce la détente de ses nerfs trop éprouvés et faibles encore ? Elle pleurait sur elle-même, sur son chagrin de sentir l'hostilité de son mari, sur la douleur latente qu'elle n'approfondissait pas et qui se cicatrisait, comme ses plaies, sans qu'on y touchât. Cette douleur s'appelait André Norans, mais elle avait cessé de lui donner un nom sauf dans ses prières. Comme les convalescents, elle aspirait à vivre et le présent l'absorbait.

Marc était rentré dans la pièce. Elle ne savait pas qu'il était là et il la regardait pleurer. Et il crut qu'elle pleurait sur l'autre, et il admettait ses larmes. Pour la seconde fois elle fermait les yeux du mort.

Il aurait voulu s'enfuir, la laisser à ses regrets, s'abîmer lui-même dans sa jalouse détresse. Elle l'aperçut enfin. Ils se regardèrent et, ne trouvant rien à se dire, ils souffrirent en silence, elle de lui, et lui du passé...

IV

La venue de Juliette les délivra.

Elle entra comme une petite reine suivie de sa cour, et dès l'antichambre elle fit un grand tapage :

— Maman, maman, M. Monestier qui demande si vous recevez.

Elle ne redoutait pas un brin de protocole. Mais quand, la porte ouverte, elle aperçut son père et sa mère ensemble, elle poussa un cri de surprise, et puis un autre de joie. Qu'ils fussent tristes ou gais, elle n'en avait point souci, il lui suffisait qu'ils fussent ensemble. Après les caresses où elle les mêlait, elle se retourna, triomphante, vers le groupe que formaient discrètement en arrière Mme Acher, M. Monestier et la petite Sylvie, comme pour leur prouver qu'on pouvait très bien avoir un père et une mère à la fois. Elle pensa même accabler sous le poids de cette constatation son amie qui méritait bien une leçon pour ses doutes injurieux. Parce qu'elle avait bon cœur — et le savait — elle s'arrêta dans son projet de revanche : Sylvie n'avait qu'un papa à montrer, et encore... Et encore ! comme si elle n'avait pas deviné ce qui se passait chez les Monestier, et démasqué le manège de cette accapareuse d'Allemande ! On n'a pas les yeux dans sa poche, et si vous croyez qu'il faut être bien malin !...

Tout ce monde entoura aussitôt Mme Romenay. Marc le remarqua : elle devenait naturellement l'objet des attentions, des préférences, de la confiance de chacun. Mme Acher vaincue, réduite à merci, approuvait d'avance les résolutions de sa maîtresse qu'elle avait condamnée sans miséricorde ; Sylvie se faufilait auprès d'elle, comme une seconde fille, mais Juliette veillait à la remettre en place, et M. Monestier invoquait son jugement, prenait sa sagesse à témoin. Quel charme invisible rayonnait donc mystérieusement de cette femme qui ne cherchait à exercer aucun empire, qui était dépourvue de tout artifice, qui, au contraire, se tournait sans cesse vers lui-même comme pour l'implorer et se mettre sous sa garde ?

Quand la gouvernante eut emmené les enfants sur le balcon, M. Monestier expliqua sa visite matinale. Fiancé de la veille à Mlle Irma Waldheim, dont les parents occupaient une situation de haut rang à Leipzig, il désirait en faire part à ses amis, et surtout il priait Mme Romenay de l'annoncer à Sylvie.

— J'ai peur, avouait-il, de lui causer moi-même de la peine. Vous, madame, vous saurez mieux que moi lui parler. Vos paroles sont douces comme des mains d'infirmière qui touchent et ne font pas mal.

Pour mieux mériter ce service, il éprouva le besoin d'expliquer ses fiançailles :

(A suivre).

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le Gérant : A. COUESLANT.